



Cycle d'Orientation de Sarine Ouest

Rte de Matran 24, 1754 Avry-sur-Matran

+41 26 470 43 00

secretariat@co-sarineouest.ch

www.co-sarineouest.ch

Réf. YG/cc

Avry-sur-Matran, le 15 mai 2020

Covid-19 et reprise de l'enseignement présentiel

Madame, Monsieur, Chers Parents, Chers élèves,

Suite aux décisions fédérales et cantonales, tous les élèves du Cycle d'orientation emprunteront à nouveau le chemin de l'école le 2 juin prochain, trois semaines après leurs camarades de l'école primaire. Ce temps supplémentaire d'enseignement à distance a permis aux différentes structures concernées par ce retour de se préparer minutieusement. L'application de mesures sanitaires adaptées aux adolescents, telles que préconisées par l'Office fédéral de la santé publique et le Service du médecin cantonal, reste complexe mais demeure notre priorité. Nous mettrons tout en œuvre pour permettre aux élèves de vivre sereinement la fin de l'année scolaire, malgré les conditions nouvellement nécessaires.

En plus de cette lettre, vous recevez ci-joint différents documents. Merci de prendre connaissance de ceux-ci :

- La lettre de M. Siggen, Conseiller d'Etat, destinée aux parents. Cette lettre a déjà été déposée il y a deux semaines sur le site de l'école.
- Une feuille de déclaration personnelle de vulnérabilité, à remettre si besoin à la direction jusqu'au 22 mai.
- Une lettre d'information et recommandations pour les transports scolaires
- Une feuille d'inscription aux repas (couleur orange) pour cette fin d'année scolaire (lire ci-dessous).
- Uniquement pour les élèves de 9^e, une feuille d'information pour le rappel des vaccinations HPV

Aussi, nous vous transmettons, par l'intermédiaire de ce courrier, quelques informations utiles au bon déroulement de cette reprise.

1. Le Conseil d'Etat donne la possibilité aux cycles d'orientation d'anticiper la reprise en invitant les élèves à venir au CO le jeudi 28 et/ou le vendredi 29 mai. Voici comment nous avons prévu le retour de votre enfant à l'école :

Ce retour se déroulera de manière alternée selon le programme suivant :

○ **Jeudi 28 mai :**

Toute la journée, cours pour les élèves de 9^e,

Congé toute la journée pour les élèves de 10^e et 11^e.

Les cours de sport ont lieu comme d'habitude dès 11h30 et durant l'après-midi. Merci de penser à prendre les affaires de sport.

Le restaurant scolaire sera ouvert. La commande du repas de midi pour ce jour-là se fait au moyen du FORUM via les profs de classe.

○ **Vendredi 29 mai :**

- **Matin, cours pour les élèves de 11^e.** Congé l'après-midi.

Aucun repas n'est servi à l'école.

- **Après-midi, cours pour les élèves de 10^e.** Congé le matin.

- Congé pour les élèves de 9^e toute la journée.

Dès 7h50 le matin et dès 13h15 l'après-midi, les deux portes d'accès à l'école seront ouvertes afin d'éviter de grands rassemblements dans la cour et l'entrée massive des élèves. Nous demandons aux élèves de monter en classe dès l'ouverture des dites portes.

2. Seul-e-s les élèves vulnérables ou vivant avec une personne vulnérable ont la possibilité de poursuivre leur scolarité obligatoire par de l'enseignement à distance.

Dans ce cas, les parents des élèves concernés complètent le document « Déclaration personnelle » joint à ce courrier ou sur le site internet de l'école ou sur le site internet de l'Etat et le transmettent à la direction, au plus tard le 22 mai. Jusqu'au 5 juin, une attestation « Déclaration médicale de vulnérabilité » signée par un médecin doit être transmise à la direction.

3. Une attention particulière sera portée au respect des mesures d'hygiène préconisées par l'OFSP. Les élèves y seront sensibilisés lors des premiers jours de retour en classe.

Les élèves se rendent à l'école selon le mode habituel. Pour ceux qui utilisent des transports, les recommandations jointes à ce courrier (que vous trouvez sur le site internet de l'école) précisent le cadre d'utilisation. L'entreprise, responsable du transport de votre enfant, ne peut garantir la distanciation sociale dans les bus; dès lors, le port d'un masque est recommandé. Si vous en possédez, votre enfant peut le porter. Dans le cas contraire, si vous le souhaitez, un masque de protection est mis à disposition par les communes pour le premier trajet. Il doit être récupéré au Bureau communal. Certaines communes ont choisi de vous les envoyer par la poste. Les masques suivants pour les transports seront distribués, sur demande de l'élève par l'école. L'entreprise de transport assurera le nettoyage et la désinfection des bus.

4. Durant les cours les élèves ne portent en principe pas de masque en classe. Si la famille souhaite que son enfant en porte un, elle le lui fournit. Nous vous prions de bien vouloir donner à votre enfant une enveloppe, un sachet, ou une fourre pour insérer le masque quand il n'est pas employé.
5. Les activités scolaires hors cadre impliquant de dormir à l'extérieur et/ou l'utilisation d'un moyen de transport sont prohibées. Les joutes sportives et les cérémonies de fin d'année (camps, clôtures scolaires, bals des élèves, cortèges, kermesses scolaires, etc.) ne pourront malheureusement pas être organisées. Au niveau de la classe, il est en revanche possible d'organiser des activités pédagogiques à l'extérieur.
6. Durant les cours, les regroupements d'élèves provenant de classes différentes sont à éviter. Des modalités particulières (modification d'horaire, aménagements pédagogiques et/ou organisationnels, cours à option, études surveillées ou dirigées ...) devront donc être appliquées pour certaines disciplines. Les enseignant-e-s donneront les informations nécessaires lors du retour de votre enfant à l'école.
7. Concernant les apprentissages, les enseignant-e-s veilleront dans un premier temps à reprendre les activités proposées lors de l'enseignement à distance. Ils-elles fixeront ensuite les apprentissages prioritaires. Ils-elles proposeront des activités qui permettront aux élèves de continuer à développer les capacités d'autonomie qu'ils ont développées durant la période d'enseignement à distance en favorisant entre autres le développement de projets, les travaux interdisciplinaires.
8. Aucune évaluation sommative ne sera effectuée jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le bulletin scolaire du second semestre ne comportera aucune note ou appréciation mais simplement une remarque mentionnant la période exceptionnelle vécue. Les évaluations cantonales de fin de scolarité n'auront pas lieu.
9. Les enseignant-e-s veilleront à diminuer la quantité habituelle des devoirs. Une grande partie de ceux-ci se feront durant les heures d'étude.
10. Le Rest'au CO sera ouvert le 28 mai (procédure d'inscription particulière pour le 1^{er} jour pour les élèves de 9^e, cf. point 1.) et ensuite dès le 2 juin. Un concept global garantissant les exigences sanitaires fédérales et cantonales sera mis en place en fonction du nombre d'élèves inscrits.

Nous vous prions **d'inscrire à nouveau votre enfant au Rest'au CO en utilisant la fiche orange ci-annexée**. Celle-ci est **à remettre au professeur de classe le premier jour d'école** (28 ou 29 mai).

11. Le calendrier scolaire de l'année 2019/20 est respecté. Les vacances d'été sont maintenues du 6 juillet au 26 août 2020.

La direction d'établissement et les titulaires de classe restent à votre disposition en cas de questions d'ici la reprise de l'école. Nous veillerons à tout mettre en œuvre afin d'assurer la sécurité de vos enfants. Nous vous remercions de votre confiance et de votre soutien.

En espérant renforcer encore un peu plus la collaboration école-famille durant cette période difficile, nous vous adressons, chers parents, nos meilleurs messages.

Yvan Girard



Directeur du CO de Sarine Ouest

Annexes mentionnées